

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence
Sciences sociales

Université de Strasbourg

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Établissement(s) cohabilité(s) :

Présentation de la formation

La licence *Sciences sociales* de l'Université de Strasbourg déploie une formation sur six semestres à partir d'un cadre interdisciplinaire croisant un ensemble de connaissances épistémologiques et méthodologiques propres à la sociologie, la démographie et l'ethnologie. Les deux premières années de licence (L1 et L2) constituent le tronc commun qui se décline en unités d'enseignements de langue (UE1), en enseignements fondamentaux (UE3 « sciences sociales », UE5 « approches interdisciplinaires »), en enseignements de méthodes (UE2 « méthodologie universitaire », UE4 « méthodologie en sciences sociales ») et en enseignements de découverte ou de spécialisation (UE6 « options libres »). La troisième année de licence (L3) est marquée par une logique de spécialisation balisée par quatre parcours qui teintent les six unités d'enseignement d'un cadre disciplinaire (parcours *Sociologie, Ethnologie, Démographie*) ou d'une ouverture professionnelle (parcours *Médiation et développement social*) distincts. La licence *Sciences sociales* offre également, dans le cadre d'une initiative d'excellence (IDEX), un parcours renforcé se déployant sur les trois années de licence. Ce dernier se caractérise par un modelage particulier du cursus classique qui consiste notamment en des séances de travaux dirigés (TD) en effectif réduit, des options de découverte disciplinaire en UE6 et l'apprentissage d'une deuxième langue vivante dès la première année de licence.

La licence *Sciences sociales* de l'Université de Strasbourg se conçoit d'abord comme une formation ouvrant sur la poursuite d'études, dans l'un des masters (*Sociologie, Démographie, Anthropologie et ethnologie*) que porte la faculté de sciences sociales ou dans le master *Urbanisme et aménagement* de la faculté de géographie et d'aménagement de l'université de Strasbourg.

La formation propose un dispositif d'enseignement à distance (EAD). Le parcours *Médiation et développement social* est ouvert aux étudiants en formation continue (FC).

Analyse

Objectifs

La licence de *Sciences sociales* vise l'acquisition de connaissances en sociologie, démographie et ethnologie sans que la place respective de ces disciplines, en termes de connaissances et de compétences spécifiques, ne soit clairement présentée. L'accent mis sur la dimension pluridisciplinaire de la formation est présenté comme un des changements importants opérés dans le sillage de la précédente évaluation, ce qui mériterait d'être davantage argumenté. En parallèle de l'acquisition de connaissances autour des grands courants, champs, thèmes et concepts qui structurent les disciplines des sciences humaines et sociales, les objectifs de la formation ciblent de manière transversale des compétences telles que la maîtrise d'un ensemble de méthodes permettant de construire un projet de recherche, la maîtrise d'une langue étrangère et la connaissance d'un environnement culturel et professionnel. Cette dernière dimension est malheureusement négligée dans le dossier, y compris dans le cadre du parcours *Médiation et développement social*, ce qui laisse dans l'ombre les accents professionnalisants de la formation.

Organisation

Le cursus classique se déroule autour d'un volume horaire d'environ 1884 heures (L1 : 387 heures Cours magistraux (CM), 162 heures Travaux dirigés (TD) - S1 : 195 heures CM, 60 heures TD ; S2 : 192 heures CM, 102 heures TD ; L2 : 522 heures CM, 231 heures TD - S3 : 261 heures CM, 120 heures TD ; S4 : 261 heures CM, 111 heures TD ; L3 : 474 heures CM, 108 heures TD - S5 : 237 ou 246 heures CM, 54 heures TD ; S6 : 237 ou 246 heures CM, 54 heures TD). Le calcul du volume horaire global de la formation demeure approximatif car le tableau récapitulatif des unités d'enseignement manque de clarté, notamment dans le cas de l'UE6 au premier semestre de la licence (L1) qui indique 132 heures CM ce qui semble correspondre à l'addition des quatre enseignements proposés de manière optionnelle. Ce même tableau révèle également un déséquilibre dans la part réservée à chaque discipline, notamment en troisième année de licence (L3). Le tronc commun (L1 et L2) est marqué par une prédominance de la sociologie. L'UE3 sciences sociales se concentre en effet exclusivement sur cette discipline (Introduction à la sociologie au semestre 1 (S1) et semestre 2 (S2) ; Histoire de la sociologie et sociologie compréhensive au semestre 3 (S3) ; Interactionnisme, sociologie allemande et Approche de la modernité au semestre 4 (S4).

Il serait fondamental que le dossier tienne compte des différents parcours de spécialisation en L3 (les variantes que cela implique concrètement dans l'offre d'enseignement) ainsi que du parcours renforcé. Le tableau récapitulatif des unités d'enseignement ne semble en effet prendre en compte que le parcours de spécialisation en *sociologie*, à moins que la prédominance de cette discipline tout au long du cursus soit un parti-pris, ce qui mériterait d'être précisé et justifié au vu de l'intitulé de la formation. Cette présentation limitée de l'organisation des unités d'enseignement ne permet pas de cerner les éventuelles mutualisations entre les parcours. Le dossier indique une passerelle entre le parcours renforcé et le parcours classique mais les modalités de circulation de l'un à l'autre ne sont pas précisées. On ne dispose par ailleurs d'aucun élément concernant le parcours renforcé en L3.

Le jeu particulièrement riche d'options que met en avant la formation - en matière de disciplines, de champs, de thèmes, et de modalités d'enseignement - est malheureusement survolé dans le dossier et exacerbe les questionnements quant à la cohérence globale de la formation. Les contraintes, brièvement évoquées dans le dossier, qui ressortent de ces multiples options (alignement des enseignements à distance et en présentiel, mise en place des emplois du temps, démultiplication des contrôles) forcent le constat d'un morcellement nuisant au bon fonctionnement d'ensemble de la licence.

Positionnement dans l'environnement

La licence de *Sciences sociales* de l'Université de Strasbourg se distingue au niveau national par les parcours de *Démographie et d'Ethnologie* (en EAD) qu'elle propose en commun avec un seul établissement en France dans chaque cas (Paris Panthéon Sorbonne et Université Paris X). Les effectifs de la licence témoignent d'une attractivité importante de la formation et illustrent bien cette position qu'elle entretient, entre autres, par ses interactions avec le réseau d'enseignement du secondaire depuis cinq ans.

La licence apparaît relativement bien intégrée dans son environnement local, d'une part, au sein de l'université, du fait de l'appui que constituent des entités scientifiques comme SAGE (Sociétés, acteurs, gouvernement en Europe, unité mixte de recherche, UMR 7363) et DynamE (Dynamiques européennes, UMR 7367) auxquelles sont associés les enseignants-chercheurs de la formation, d'autre part, au sein de structures locales grâce aux liens entre le parcours *Médiation et développement social* et le secteur du travail social, et ceux entre le parcours *Démographie* et les collectivités territoriales. Il aurait toutefois été intéressant d'avoir quelques illustrations permettant de valoriser davantage la position de la formation dans son environnement qui se limite par ailleurs à certains parcours.

Le dossier ne mentionne pas de collaboration ou de partenariat avec d'autres établissements.

Equipe pédagogique

La licence de *Sciences sociales* de l'Université de Strasbourg est portée par une équipe très conséquente, composée de 38 enseignants-chercheurs (25 maîtres de conférence dont deux habilités à diriger des recherches, 13 professeurs des universités), relevant en grande majorité de la section 19 (sociologie, démographie) du conseil national des universités (seuls trois enseignants-chercheurs relèvent de la section 20, anthropologie, ethnologie), auxquels s'ajoutent deux professionnels associés (PAST), 33 intervenants professionnels (dont plus de la moitié sont sous contrat avec l'Université de Strasbourg) et 18 autres enseignants (dont 16 enseignants-chercheurs de l'Université de Strasbourg relevant d'autres facultés) qui interviennent au sein de la formation.

Le nombre et la diversité de profils d'enseignants au sein de l'équipe pédagogique de la mention de licence sont un des points forts de la formation qui aurait toutefois gagné à être davantage précisé. La présentation du tableau récapitulatif de l'équipe pédagogique ne permet en effet d'apprécier ni l'implication des enseignants par discipline dans la formation, ni le nombre d'heures assurées par chaque profil d'enseignants dans le tronc commun et les différents parcours.

Les quatre premiers semestres de la licence sont encadrés chacun par un directeur des études. Considérant les effectifs importants de la licence et compte tenu de la taille de l'équipe pédagogique, ce dispositif gagnerait à être renforcé. De manière générale, la composition de l'équipe pédagogique est propre à chaque semestre et réunit avant chaque début de période les enseignants-chercheurs en charge des enseignements sur un semestre autour du directeur des études. Il est dès lors regrettable qu'il n'y ait pas une instance, ou un format de l'équipe pédagogique, au niveau de la licence, qui permette d'assurer, au-delà du semestre, une continuité dans le suivi de la formation. Seules les options d'enseignement à distance apparaissent coordonnées par un responsable. Un premier responsable, dédié au parcours Sociologie à partir de la L3, est en charge de l'EAD sur les trois ans. Un second responsable est spécifiquement en charge

du parcours Ethnologie en EAD. Il n'est pas clair si les autres parcours ont également un responsable. Au-delà de la nécessité de consolider le rôle du responsable de semestre, rapidement évoquée dans le bilan, les responsabilités de l'équipe pédagogique mériteraient d'être renforcées et étendues, en phase avec la structure de la mention.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs de la licence de *Sciences sociales* sont très importants et s'élèvent en moyenne autour de 1000 étudiants tous niveaux confondus (490 en moyenne en première année de licence (L1), 210 en deuxième année de licence (L2), 305 en troisième année de licence (L3). Ce chiffre témoigne de l'attractivité notable de la formation qui enregistre toutefois une baisse d'effectif importante sur la période évaluée dans la plupart des parcours en L3 (notamment le parcours *Sociologie* en présentiel, le parcours *Médiation et développement social* en formation initiale et le parcours *Ethnologie* en EAD) sans qu'on puisse constater par ailleurs une situation particulièrement stable par le passé (sauf dans les cas du parcours *Démographie* et du parcours *Ethnologie* en présentiel, respectivement autour de 20 et 30 étudiants). Le bilan s'appuie sur deux graphiques offrant une vue d'ensemble de ces évolutions qui appellent toutefois une analyse notamment à la lumière de l'histoire et des transformations qui ont marqué l'existence de ces différents parcours.

Le taux de réussite en première année est faible (environ 30 % seulement), ce qui a déjà été souligné dans le cadre de la précédente évaluation, mais reste proche de la moyenne nationale. Le bilan souligne à ce sujet l'élasticité des motivations dans le cadre d'une licence dont le caractère généraliste est d'autant plus important qu'elle couvre plusieurs disciplines. On peut constater une diminution notable du nombre d'étudiants qui abandonnent (de 22 % en 2013-2014 à 12 % en 2015-2016). Les taux de réussite sont en augmentation, aussi bien en L2 (45 % en moyenne) qu'en L3 (50 % en moyenne) mais restent, notamment dans le cas de la L3, inférieurs à ceux de la moyenne nationale.

Il aurait été intéressant de connaître les taux de réussite par parcours.

Il est regrettable qu'on ne dispose pas de données sur le devenir des étudiants, même si la formation souligne l'impératif que constitue le projet d'enquête sur les étudiants qui quittent l'université au niveau de la licence. L'absence d'information sur le devenir des étudiants était déjà un des points faibles soulignés dans le cadre de la précédente évaluation. Seul le parcours *Démographie* semble disposer de données sur le devenir des étudiants, données qui ne sont malheureusement pas intégrées au dossier.

L'entrée en master est présentée, tout au long du bilan, comme la voie généralement suivie par les étudiants diplômés de la licence. Les données chiffrées indiquées dans le dossier sont très limitées (elles ne concernent que les diplômés de L3 ayant validé leur diplôme sur l'année 2013-2014 et entrant au niveau master en 2014-2015 : 29 %), et interrogent d'autant plus les autres voies dans lesquelles s'engage la majorité des diplômés.

Place de la recherche

L'affiliation des enseignants-chercheurs de la formation aux deux unités mixtes de recherche de la faculté des sciences sociales de l'Université de Strasbourg : DynamE et SAGE, ainsi que l'association de l'institut de démographie de l'Université de Strasbourg au laboratoire d'excellence IPOP (porté par l'INED, institut national d'études démographiques) assure à la licence de *Sciences sociales* un potentiel important de proximité avec les milieux de la recherche. Il aurait toutefois été important que le bilan valorise davantage les forces que la mention puise dans ces ressources.

L'UE2 « méthodologie universitaire » (12 heures Travaux dirigés en première année de licence (L1), les enseignements de méthodes (UE4) qui se déploient sur les trois années (entre 36 heures et 87 heures), des enquêtes pédagogiques inter années à partir de la deuxième année de licence (L2) ainsi qu'un travail de recherche en troisième année de licence (L3) (dirigé par un enseignant-chercheur, donnant lieu à un rapport de recherche et une soutenance) animent principalement la dynamique d'enseignement à et par la recherche. Une description détaillée (modalités, durée, etc.) du dispositif d'enquêtes pédagogiques inter années et du travail de recherche en L3 gagnerait à être indiquée.

Place de la professionnalisation

La place de la professionnalisation apparaît relativement inégale d'un parcours à un autre et demeure floue dans l'ensemble. Il aurait été intéressant que le bilan tienne davantage compte de l'éventail d'options communes ou propres à chaque parcours.

Deux parcours se distinguent concernant le développement d'une dimension professionnalisante à travers la réalisation d'un stage au sein de structures régionales relevant du travail social - dans le cadre du parcours *Médiation et développement social* - et à travers une participation au recensement dans le cadre du parcours *Démographie*. L'annexe descriptive au diplôme (ADD) indique une convention avec deux écoles de formation relevant du secteur du travail social au niveau de la région : École supérieure en travail éducatif et social (ESTES) et Institut supérieur social de Mulhouse (ISSM). Cela permet aux diplômés du parcours *Médiation et développement social* d'être dispensés des examens écrits des concours d'entrée. Le cursus par enseignement à distance intègre au semestre 3, dans le cadre de l'UE2, la réalisation d'un projet professionnel qui se veut en phase avec le profil des étudiants inscrits en EAD (souvent des professionnels en reprises d'études). L'ensemble de ces dispositifs aurait gagné à être précisé.

De manière générale, plusieurs voies d'insertion professionnelle à l'issue de la licence sont évoquées (entreprises, associations, collectivités locales, cabinet de consultants, assistants d'éducation, agent de développement local, culturel ou social) mais l'absence de données concernant le devenir des diplômés ne permet pas d'en évaluer l'importance. La construction du projet professionnel se concrétise dans le projet pédagogique à travers l'UE2 (au deuxième et quatrième semestre notamment) sous la forme d'un stage, d'un module de préprofessionnalisation proposé par l'école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE), d'une validation d'expérience ou encore d'un bilan de

compétences. Les informations concernant ces différentes possibilités restent malheureusement trop superficielles pour les évaluer.

Le bilan souligne la coexistence au sein de la composante de formations à finalité professionnelle (parmi lesquelles la licence professionnelle *Chargé de mission ville et développement durable*) qui sont énumérées sans que soient précisés leurs liens avec la mention.

Le manque d'information concernant le profil, le rôle et la distribution entre les parcours des 33 intervenants professionnels de l'équipe pédagogique de la licence, limite l'appréciation du potentiel de professionnalisation dans la formation.

La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) présente une synthèse relativement claire du référentiel d'emploi. On notera la part prépondérante de la sociologie dans le descriptif qui mériterait d'être justifiée. La liste des compétences mentionnées dans la fiche est particulièrement longue. Certaines sont associées à des domaines d'activité précis (champ de *L'aide et de l'action sociale*, champ de la *Médiation sociale*, champ de *Développement local et patrimonial*, champ de *L'éducation et de la médiation*), et d'autres à des dispositions générales (« enseigner », « objectiver » etc.). Il serait important de pouvoir cerner la part de compétences transversales et la part de compétences spécifiques par parcours que vise la licence.

Place des projets et des stages

Le processus de construction progressive du projet professionnel prend différentes formes qui s'inscrivent notamment dans le cadre évolutif de l'UE2 : définition du projet professionnel en L1, stage de découverte, validation d'expérience professionnelle ou bilan de compétences en L2, projet et rapport de recherche en L3. La nature et les conditions de réalisation du projet et du stage semblent se différencier d'un parcours à l'autre mais les informations apportées à ce sujet demeurent partielles. Seul le parcours *Médiation et développement social* intègre un stage obligatoire (280 heures) dans un contexte prolifique de conventions de stage au sein du secteur de l'intervention sociale (près de 100 conventions sur les deux dernières années). L'importance et les vertus du stage sont rappelées de manière générale dans le bilan qui souligne également les difficultés d'accès au stage au niveau local du fait de son caractère désormais quasi-systématique dans de nombreuses formations sans autre commentaire.

Place de l'international

La mobilité étudiante entrante et sortante (notamment pour les étudiants du parcours renforcé) dans le cadre des échanges European Region Action Scheme for the Mobility of University Students (ERASMUS) et de différents accords avec des universités étrangères (Allemagne, Canada, Brésil et Burkina Faso) est un des aspects les plus saillants de la dimension internationale de la formation, aspect qu'il reste toutefois difficile d'évaluer en l'absence de données chiffrées.

L'apprentissage des langues étrangères (UE1, de 24 heures TD sur les quatre premiers semestres puis de 12 heures TD sur les deux derniers semestres) est présenté comme un élément à renforcer.

Il aurait été intéressant d'avoir davantage de précisions concernant l'apprentissage de deux langues étrangères dans le cadre du parcours renforcé.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Tout titulaire du baccalauréat ou équivalent peut s'inscrire en première année de licence de *Sciences sociales*. Seule l'entrée dans le parcours renforcé se fait sur dossier (sur la base des résultats scolaires et de la motivation de l'étudiant). Il aurait été intéressant de connaître le nombre d'étudiants qui candidatent à ce parcours et le nombre d'étudiants admis. Un système de passerelles est prévu entre le parcours renforcé et le cursus classique et inversement, à chaque fin de semestre et d'année ce qui en fait un dispositif souple dont il serait intéressant de connaître le fonctionnement global.

L'accès aux parcours *Ethnologie* et *Démographie* se fait sur dossier pour les étudiants qui viennent d'un autre cursus que celui de la licence de *Sciences sociales* de l'Université de Strasbourg et sur examen d'entrée pour le cas particulier des titulaires de BTS (brevet de technicien supérieur) ou DUT (diplôme universitaire de technologie). Les critères qui président à l'admission dans ces deux parcours auraient gagné à être précisés.

L'enseignement à distance est présenté, à juste titre, comme un dispositif d'aide à la réussite pour des publics divers (en situation de handicap, personne ne pouvant faire une mobilité dans le cadre d'études, détenus, etc.). Les conditions d'accès à la licence en enseignement à distance ne sont toutefois pas précisées.

Les étudiants en formation continue ont accès au parcours *Médiation et développement social* en L3.

La question du taux d'échec élevé à l'issue de la L1, soulevée dans le cadre de la dernière évaluation AERES (agence pour l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur), a donné lieu à une première mesure, consistant dans le renforcement de l'encadrement des travaux dirigés (TD) en L1 et dans le lancement d'un système de tutorat grâce au financement de l'initiative d'excellence (IDEX). On voudrait avoir davantage de précision sur ces efforts qui mériteraient d'être davantage valorisés.

Conformément aux dispositions communes à toutes les premières années de licence du champ, une unité d'enseignement de méthodologie du travail universitaire est intégrée à l'offre de formation (UE2, semestre 1, 12 heures TD) et vise à apporter un ensemble de compétences transversales pour mener à bien le cursus (prises de note, rédaction de documents).

Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>La formation prévoit deux modalités d'enseignement : en présentiel et à distance. L'enseignement à distance concerne près d'un tiers des effectifs des étudiants ce qui témoigne de l'importance de cette modalité.</p> <p>Un aménagement des conditions d'examen est prévu pour les étudiants en situation de handicap.</p> <p>La formation à la méthodologie de l'usage du numérique est dispensée au niveau de l'UE2 au troisième semestre (18 heures TD) dans le cadre de la préparation au certificat informatique et internet (C2i). La plateforme Moodle est utilisée pour mettre en ligne des documents supports des cours et des exercices de travaux dirigés (TD) et constitue un ressort particulier pour les étudiants inscrits en enseignement à distance (EAD). Le parcours Démographie met l'accent sur les usages informatiques qui semblent par ailleurs intégrés à plusieurs enseignements de la licence sans que le dossier précise davantage d'éléments à ce sujet.</p> <p>Le bilan évoque l'ouverture d'une salle informatique de 25 places grâce au financement IDEX, accessible aux étudiants de licence mais qui semble constituer une amélioration limitée compte tenu des effectifs de la licence.</p>
Evaluation des étudiants
<p>L'évaluation des étudiants se fait sur la base du contrôle continu intégral au niveau du semestre et prévoit deux sessions. La part des écrits et des oraux n'est pas précisée dans le dossier. Les modalités de contrôle des connaissances sont incluses dans le guide pédagogique de la licence, disponible en ligne.</p> <p>Le régime d'évaluation des étudiants qui suivent le cursus par enseignement à distance consiste en une évaluation intermédiaire et une évaluation finale par semestre, la seconde se faisant en présentiel, à l'Université de Strasbourg lors des semestres pairs (au mois d'avril de chaque année). La formation défendant l'idée que l'enseignement à distance est ouvert à toutes sortes de profils d'étudiants privés de mobilité, il serait intéressant de savoir si un régime dérogatoire aux examens en présentiel est prévu.</p> <p>La licence prévoit plusieurs types de jury qui orchestrent les passages d'une année à l'autre. Un jury composé des responsables de semestre et du doyen sous la présidence d'un professeur gère et valide les admissions pour le tronc commun. Un jury spécifique à chaque parcours de L3 se réunit autour du responsable de parcours. Le jury de diplôme composé des responsables de parcours et du doyen sous la présidence d'un professeur gère les admissions.</p> <p>Dans le cas du dispositif de l'enseignement à distance, le jury de tronc commun et de L3 est le même (responsables de l'EAD, quatre enseignants et le doyen).</p> <p>L'équipe a lancé une réflexion autour du problème de la surcharge de travail, pour les étudiants, qu'engendrent la semestrialisation et le contrôle continu intégral et autour de la nécessité de diversifier les formes d'évaluation, ce qui constitue une piste d'amélioration centrale au vu du volume horaire global de la mention et des multiples options qu'elle propose.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Le bilan ne mentionne pas de dispositif particulier de suivi de l'acquisition des compétences au-delà du cadre des travaux dirigés et des travaux de groupes. Il aurait été intéressant que le dossier étaye davantage ces aspects en précisant par exemple la nature de ce suivi et qu'il précise les modalités d'évaluation des compétences. En L3, la réalisation d'un mémoire dirigé par un enseignant-chercheur est présentée comme un des moments clefs de ce suivi.</p> <p>Les compétences attendues dans le cadre de la licence sont clairement mentionnées dans l'annexe descriptive au diplôme. La formulation de phénomènes et de problèmes sociaux sous la forme de questionnements sociologiques et la capacité à en dégager une analyse sur la base d'un travail d'enquête (quantitatif ou qualitatif) en constituent la matrice.</p>
Suivi des diplômés
<p>L'absence d'enquête au niveau de la formation ainsi que l'absence d'information concernant les dispositifs d'enquête au niveau de l'établissement ou de la faculté concernant le devenir des étudiants est regrettable. Seul un dispositif d'enquête propre à l'Institut de démographie - et qui pourrait être étendu à l'ensemble des parcours, comme le souligne le bilan - est conduit annuellement concernant le devenir des étudiants inscrits en L3 parcours <i>Démographie</i>. Il aurait été intéressant d'avoir quelques données à ce sujet.</p> <p>La licence de <i>Sciences sociales</i> se conçoit davantage comme un des maillons d'une chaîne de formations qu'une formation ouvrant directement sur une activité professionnelle. Cette perspective est clairement affirmée dans la fiche RNCP et l'annexe descriptive au diplôme qui mettent en avant l'exigence du niveau master et, dans tous les cas, d'une formation complémentaire à la licence pour les concours et les types d'emploi indiqués (emplois administratifs ou en entreprise, dans la formation et l'éducation nationale, dans les métiers du social et de la culture).</p> <p>Comme le souligne l'annexe descriptive au diplôme, la fonction du diplôme se décline de manière relativement distincte en fonction des différents parcours. Il aurait été important que le bilan souligne et valorise du même coup ces différents caps.</p> <p>Une enquête sur le suivi des diplômés est dans tous les cas indispensable pour affiner et évaluer ces éléments.</p>

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Il n'existe pas de conseil de perfectionnement à proprement dit mais la commission pédagogique de la faculté des sciences sociales qui rassemble les responsables des mentions, des spécialités et des parcours, des représentants des étudiants (des élections de délégués d'étudiants par année sont organisées depuis 2013 au niveau de la licence), et du personnel administratif, s'en rapproche. Une instance assurant le pilotage général de la licence apparaît cependant indispensable face à la complexité de son fonctionnement.

Des procédures d'autoévaluation semblent être en cours mais leurs modalités ne sont pas précisées. Le dossier en rapporte deux éléments : le manque de visibilité des débouchés professionnels est un des points faibles soulevés. En contraste, le suivi de la construction du projet professionnel en L1 et en L2 est un des aspects les plus appréciés par les étudiants. Il serait important que le bilan présente clairement les modalités des procédures d'autoévaluation.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Équipe pédagogique conséquente et diversifiée.
- Ouverture pluridisciplinaire de la formation.
- Offre de formation en EAD.

Points faibles :

- Taux d'échec relativement élevé à tous les niveaux de la licence.
- Absence de suivi des diplômés.
- Manque de clarté dans la présentation des parcours.
- Manque de coordination dans le pilotage de la formation.
- Faiblesse de la dimension professionnalisante par rapport aux objectifs affichés.

Avis global et recommandations :

Cette formation porte des atouts considérables (densité de son contenu pédagogique, ouverture disciplinaire, équipe pédagogique importante en nombre et diversifiée, nombre de parcours) qui auraient gagné à être mieux valorisés dans le dossier. Il apparaît par ailleurs indispensable que la formation apporte des éléments concernant le suivi des étudiants et le devenir des diplômés, point déjà soulevé lors de la précédente évaluation. La gouvernance ou le pilotage général de la formation est un autre aspect qui mériterait de faire l'objet d'une réflexion approfondie afin d'orchestrer les nombreuses options que propose la licence. La création d'un conseil de perfectionnement pourrait être une des solutions à envisager afin de coordonner et rationaliser l'organisation de la formation. L'expérience originale du parcours renforcé aurait pu être davantage éclairée dans le dossier. Le caractère pluridisciplinaire de la formation aurait mérité d'être plus clairement valorisé dans la présentation des enseignements qui n'est malheureusement pas détaillée suivant les parcours de L3.

Le taux d'échec élevé à tous les niveaux de la licence (en particulier en L1) devrait être davantage exploré et analysé.

Le dispositif d'encadrement par semestre (un seul directeur d'études par semestre) pourrait être renforcé compte tenu des effectifs importants de la licence.

L'alternative entre insertion professionnelle et poursuite d'études est relativement négligée au profit de la seconde alors que plusieurs éléments dans le dossier laissent entendre que la première occupe une place inégale mais majeure dans certains parcours.

Observations de l'établissement

Université

de Strasbourg

Licence

Mention : *Sciences sociales*

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

L'Université de Strasbourg ne formule aucune observation.

Michel DENEKEN

Président

Strasbourg, le 7/06/2017



Michel DENEKEN

Cabinet de la Présidence

Bât. Nouveau Patio
20a, rue Descartes

Adresse postale :

4 rue Blaise Pascal
CS 90032
67081 Strasbourg Cedex
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 80/81
Fax : +33 (0)3 68 85 70 95

www.unistra.fr